



Azur Formation Sécurité

Agrément Préfectoral N° 8305

CALENDRIER DES FORMATIONS SSIAP, RECYCLAGES et REMISES A NIVEAU

SSIAP1 agent de sécurité incendie (1 098,00 € net par personne / Tarif de groupe : nous consulter)

- Du 14 au 25 mars 2011
- Du 16 au 27 mai 2011
- Du 15 au 28 novembre 2011

Recyclage SSIAP1 (215,00 € net par personne / Tarif de groupe : nous consulter)

- Du 2 au 3 mai 2011
- Du 18 au 19 octobre 2011

Remise à niveau SSIAP1 (340,00 € net par personne / Tarif de groupe : nous consulter)

- Du 2 au 4 mai 2011
- Du 5 au 7 octobre 2011

SSIAP2 agent de sécurité incendie (1 100,00 € net par personne / Tarif de groupe : nous consulter)

- Du 28 mars au 08 avril 2011
- Du 06 au 20 juin 2011

Recyclage SSIAP2 (215,00 € net par personne / Tarif de groupe : nous consulter)

- Du 30 au 31 mai 2011
- Du 6 au 7 octobre 2011

Remise à niveau SSIAP2 (340,00 € net par personne / Tarif de groupe : nous consulter)

- Du 30 mai au 1^{er} juin 2011
- Du 7 au 9 novembre 2011

Module complémentaire SSIAP1 + H0B0 (1000,00 € net par personne / Tarif de groupe : nous consulter)

- A déterminer en fonction des inscriptions.
Nous consulter.

SSIAP3 Chef de service sécurité incendie (3120,00 € net par personne / Tarif de groupe : nous consulter)

- A déterminer en fonction des inscriptions.
Nous consulter.

Recyclage SSIAP3 (400,00 € net par personne / Tarif de groupe : nous consulter)

- Du 10 au 12 octobre 2011

Des formations supplémentaires peuvent être organisées sur demande en fonction du nombre de candidats.

SIEGE SOCIAL : Lotissement les Chênes – 224, rue des Découvertes – 83390 Cuers

Organisme de formation professionnelle - Enregistrement n° 93 83 02521 83

SIRET : 418 923 207 00041 - NAF : 8559A

☎ 04.94.74.73.64 – Fax : 04.88.04.99.99 – E-Mail : afs.83@orange.fr

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE - LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCPECTE